

13 mai 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Onzième session
São Paulo, 13-18 juin 2004

LES INDUSTRIES DE LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT

CNUCED XI
Débat de haut niveau sur les industries
de la création et le développement
13 juin 2004



LES INDUSTRIES DE LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT

CNUCED XI
Débat de haut niveau sur
les industries de la création
et le développement
13 juin 2004



Rappel

Les «industries de la création» désignent des secteurs clefs ou des domaines d'activités tels que l'industrie phonographique, la production musicale et théâtrale, l'industrie cinématographique, le secteur de l'édition du livre et du disque, l'industrie du logiciel, la photographie, l'art commercial et l'audiovisuel (radiotélévision et câble). On estime qu'au total la valeur marchande des industries de la création s'élèvera à 1 300 milliards de dollars en 2005 contre 831 milliards de dollars en 2000, soit un taux annuel de croissance supérieur à 7 %. La créativité est intimement liée à la culture des pays. Elle est donc omniprésente – on la retrouve dans tous les pays – et elle offre aux pays en développement, à condition d'être stimulée et utilisée à bon escient, la possibilité d'accéder rapidement à de nouveaux domaines de création de richesses qui s'inscrivent dans l'évolution générale de l'économie mondiale.

Or, pour accroître la compétitivité dynamique des industries de la création dans les pays en développement, il faut renforcer les capacités nationales en matière d'offre et de production afin de leur permettre de mieux s'intégrer sur les marchés mondiaux. Pour ce faire, il importe de renforcer les capacités des artistes et des entrepreneurs locaux qui travaillent directement ou indirectement pour les industries de la création. L'expérience des pays qui ont su stimuler leurs industries culturelles montre que ces secteurs peuvent générer des activités à forte valeur ajoutée et à forte intensité de compétences qui sont étroitement liées, en amont et en aval, à d'autres secteurs de l'économie, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la conception.

Le Plan d'action de Bangkok adopté à la dixième session de la Conférence (par. 134 et 145) préconisait que les travaux d'analyse de la CNUCED portent en particulier sur les services audiovisuels et informatiques dans le contexte des activités à entreprendre pour renforcer le potentiel d'offre dans les secteurs manufacturiers et les services tournés vers l'exportation. Depuis lors, la CNUCED a élargi ses activités dans ces domaines et a mené plusieurs études approfondies sur le potentiel économique de l'industrie musicale dans les pays en développement, et notamment des travaux entrepris conjointement avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) sur le développement du potentiel économique de l'industrie musicale dans les Caraïbes (activités menées à Cuba, en Jamaïque et à la Trinité-et-Tobago). La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a fourni la première occasion de présenter ces travaux à la communauté internationale lors d'un atelier de haut niveau sur l'industrie musicale organisé dans le cadre de la Conférence.

En novembre 2002, la CNUCED a organisé une réunion d'experts sur les services audiovisuels. Se fondant sur le rapport final de cette réunion, la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base a recommandé à la CNUCED d'examiner les questions relatives au commerce des services audiovisuels et de poursuivre ses travaux d'analyse sur les questions connexes. Pour ce faire, la CNUCED s'est attachée à nouer une collaboration plus étroite avec d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation internationale du Travail, l'OMPI, le Centre du commerce international et l'UNESCO. Par ailleurs, à sa trente-deuxième session, la Conférence générale de l'UNESCO a recommandé à l'UNESCO de mener des consultations avec la CNUCED dans le cadre de l'élaboration d'une convention internationale sur la diversité culturelle (32C/Res.34). En outre, la Déclaration de Dakar sur la promotion des cultures et des industries culturelles ACP «reconnait le travail mené par la CNUCED en ce qui concerne le potentiel de développement des industries culturelles, et demande à la CNUCED d'entreprendre des études afin d'évaluer l'impact du régime commercial actuel sur les politiques culturelles nationales» (par. 59).

Objet

Le débat de haut niveau aura pour objet:

- De recenser les possibilités qu'offrent les industries de la création aux pays en développement en matière de commerce et de développement et les difficultés auxquelles ils doivent faire face pour accroître leur compétitivité et leur dynamisme et tirer davantage de bénéfices de ces industries;
- De formuler un ensemble de recommandations sur les mesures à prendre aux niveaux national et international pour promouvoir le développement et la compétitivité des industries de la création dans les pays en développement et les pays en transition;
- D'échanger des vues et de partager des données d'expérience sur les meilleures pratiques en matière de développement des industries de la création, en se fondant sur les études de cas qui seront présentées lors du débat de haut niveau;
- D'ouvrir la voie à de futures initiatives dans ce domaine.

Organisation

Le débat de haut niveau comprendra quatre sessions d'une journée et rassemblera des décideurs, des artistes, des représentants du milieu des affaires ainsi que des représentants d'organisations internationales comme l'OIT, le Centre du commerce international (CCI), l'UNESCO, l'OMPI et l'Organisation internationale de la francophonie, et de plusieurs organisations de la société civile.

**Programme 13 juin 2004
(matin et après-midi)**

Session 1

**Les industries de la création: Nouvelles perspectives économiques
(9 h 30-11 h 00)**

Questions traitées: Transformer les industries culturelles en industries de la création en tant que facteurs de changement et de croissance. Cette session sera l'occasion d'examiner les nouvelles perspectives qu'offrent les industries de la création ainsi que les obstacles rencontrés et les moyens de les surmonter.

9 h 30 Allocution liminaire: M. Gilberto Gil-Moreira, Ministre de la culture (Brésil)

Des industries culturelles aux industries de la création dans les pays en développement et les pays en transition

M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED

M^{me} Safiétou Ndiaye Diop, Ministre de la culture (Sénégal)

M. Ghassan Salamé, Représentant spécial du Secrétaire général de la francophonie

M. J. Denis Belisle, Directeur exécutif, CCI

M. Philippe Petit, Vice-Directeur général, OMPI

M. Eddy Lee, Directeur, Groupe des politiques internationales, OIT

M. George Poussin, Chef de la Section de l'entreprise culturelle, Division des arts et de l'entreprise culturelle, UNESCO (Paris)

M^{me} Jurema de Sousa Machado, UNESCO (Brésil)

Pour que les pays en développement puissent tirer parti des possibilités offertes par les industries de la création, il importe de créer un environnement propice qui passe notamment par l'adoption de mesures d'incitation économiques, le renforcement des institutions et le renforcement des capacités (en particulier dans le domaine de la valorisation des compétences), la création de réseaux et l'instauration de nouveaux partenariats créatifs.

Président: M. Gilberto Gil-Moreira, Ministre de la culture (Brésil)

Intervenants: M. Benjamin Barber, professeur de l'Université du Maryland, États-Unis
Le rôle des industries de la création dans l'instauration d'une société civile

M. Edeimar Cid Ferreira, Président, Banco Santos (Brésil)
Exposé sur la contribution économique des industries de la création
Étude de cas: BrasilConnects

Débat.

Session 2

Les industries de la création sur les marchés internationaux: Problèmes et perspectives (11 h 00-13 h 00)

Le commerce et les industries de la création: Parvenir à une cohérence entre les objectifs des politiques culturelles nationales et internationales et le développement du commerce, à la recherche de nouveaux débouchés d'exportation

Président: M^{me} Safiétou Ndiaye Diop, Ministre de la culture (Sénégal)

Intervenants: M. John Howkins, PDG, Tornado Production (Royaume-Uni)
L'économie de la création: Conjuguer culture et commerce

M. T. Philip Stone, Directeur général, Service du commerce et de l'investissement, Département du patrimoine canadien
Vers une plus grande cohérence entre les politiques culturelles, les politiques de développement et les politiques commerciales

M. Stuart Cunningham, Directeur, Creative Industries Research and Applications Centre (Australie)
Les nouvelles sources d'investissement et de financement des industries de la création

M. Roger Wallis, Président, SKAP (Suède)
La révolution numérique dans les domaines de la production et la diffusion: perspectives et risques

M. Dominique Campillo, consultant international au CCI
Un nouveau mode de diffusion pour les arts visuels

Débat.

13 h 00-14 h 30 **Déjeuner**

Session 3

Définition du cadre réglementaire et institutionnel des industries de la création: recommandations de politique générale (14 h 30-16 h 00)

Président: M. Robert Pilon, Vice-Président exécutif, Coalition pour la diversité culturelle (Canada)

Intervenants: M^{me} Verena Wiedemann, Chef du Service des affaires publiques européennes, ARD, Service public allemand de radiodiffusion
Promouvoir les industries de la création: Politiques publiques de renforcement des industries du film, du disque et de la radiodiffusion

M^{me} Anna Jaguaribe, Institut des études sociales et politiques (IEPES),
Rio de Janeiro (Brésil)
*Politiques publiques et industries de la création: Questions d'importance
pour les pays en développement*

M. Pravin Anand, Cabinet d'avocats Anand et Anand (Inde)
Les droits d'auteur dans les industries de la création

M^{me} Diana Barrowclough, Centre de recherche politique et économique,
Université de Cambridge (Royaume-Uni)
*Éloge du «Seigneur des anneaux» – Enseignements tirés de l'expérience
de la Nouvelle-Zélande*

M. Fionan O'Muircheartaigh, Économiste principal, Enterprise Ireland
Les industries de la création et le développement: Incidences d'ordre politique

M^{me} Maria Niculescu, Directrice de la coopération économique, Francophonie
*Mécanisme de partage des risques à l'appui des industries de la création
Étude de cas: Fonds de garantie de prêts en Afrique*

Débat.

Session 4

Les industries de la création et la diversité culturelle (16 heures-17 h 45)

Questions traitées: Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience des pays dont les politiques en faveur des industries de la création ont été couronnées de succès? Comment la communauté internationale peut-elle aider les pays à créer des industries de la création compétitives? Dans quels domaines spécifiques du développement des industries de la création dans les pays en développement faudrait-il approfondir les travaux de recherche et d'analyse?

Président: À déterminer.

Intervenants: M. James Early, Directeur par intérim, Smithsonian Institution
(États-Unis d'Amérique)
La mondialisation et la diversité culturelle: L'indice de démocratie culturelle

M. Eddy Grant, PDG, Ice Records
*L'entrepreneuriat culturel dans la région des Caraïbes: Expériences
de l'industrie musicale*

M. Walter Moreira Sales, réalisateur (Brésil)
Réaliser des films au Brésil: Facilités et obstacles

Débat.

Intervenant: M. Kimmo Aulake, Conseiller aux affaires culturelles, Ministère de l'éducation et de la culture de la Finlande, Division de la culture et des médias
Vers l'élaboration d'un nouvel instrument relatif à la diversité culturelle

Table ronde: Tous les intervenants
UNESCO M. Georges Poussin
OIT M^{me} Anne Posthuma
OMPI M. Philippe Petit
CCI M^{me} Frauenrath et M. Campillo
Francophonie M. Salamé
Organisations de la société civile:
Eurocinema M. Thiec
Réseau international pour la diversité culturelle (INCD): M. Neil

Débat.

17 h 45-18 h 00 **Discours de clôture:** M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED

18 h 00 **Clôture de la réunion**

Temps de parole: 15 minutes par intervenant

Programme pour la soirée: Cocktail et manifestation culturelle

18 h 15 **Départ pour l'OCA, Parc Ibirapuera**

18 h 45 **Visite de l'exposition «Picasso na OCA»**

Les invités seront accueillis par M. Edemar Cid Ferreira, PDG de BrasilConnects (Brésil), et Dominique Dupuis-Labbé, conservateur du Musée Picasso (France)

19 h 30 **Cocktail de clôture de l'exposition Picasso na OCA**

Documentation

Document de travail de l'OIT n° 49

«Small Enterprise Development and Job Creation in the Culture Sector in the SADC Region: The Music Sector»

Document de travail de l'OIT n° 50

«Small Enterprise Development and Job Creation in the Culture Sector in the SADC Region: Ethno-Tourism»

Document de travail de l'OIT n° 51

«Small Enterprise Development and Job Creation in the Culture Sector in the SADC Region: Visual Arts and Crafts»

Document de travail de l'OIT n° 52

«*Small Enterprise Development and Job Creation in the Culture Sector in the SADC Region: Performing Arts and Dance*»

Document de travail de l'OIT n° 53

«*Small Enterprise Development and Job Creation in the Culture Sector in the SADC Region: Television and Film*»

CCI/OMPI (2003) *Marketing Crafts and Visual Arts: The Role of Intellectual Property* * A practical guide, ISBN 92-9137-264-1 * numéro de vente des Nations Unies: E.03.III.T.8.

CNUCED (2003). Atelier sur l'industrie musicale, compte rendu du Forum de la jeunesse, troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Parlement européen, Bruxelles (Belgique), Organisation des Nations Unies (New York et Genève).

CNUCED (2002). *Rapport 2002 sur les pays les moins avancés: Échapper au piège de la pauvreté.*

CNUCED (2002). Rapport de la Réunion d'experts sur les services audiovisuels: Améliorer la participation des pays en développement (TD/B/COM.1/56).

CNUCED (2001). Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, atelier consacré à l'industrie musicale (CNUCED/LDC/Misc.82).

CNUCED (2000). *Droits d'auteur, concurrence et développement: Le cas de l'industrie musicale.*

Résultats escomptés

Cette manifestation devrait apporter une contribution essentielle au débat de la onzième session de la Conférence et pourrait influencer sur les travaux futurs de la CNUCED. Elle devrait également:

- Permettre d'établir un inventaire des meilleures pratiques et des études de cas concernant l'analyse des politiques relatives aux industries de la création;
- Déboucher sur la parution d'une publication regroupant les principaux documents élaborés aux fins du débat, qui sera utilisée pour promouvoir l'échange de données d'expérience et le dialogue entre les pays;
- Contribuer à la mise au point d'une base de données mondiale sur les industries de la création; et
- Ouvrir la voie à une approche concertée des industries du commerce et de la création en vue d'instaurer une étroite collaboration entre les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées qui s'intéressent aux industries de la création.